

Questions orales

Des voix: Bravo!

Des voix: Oh, oh!

Une voix: C'est un mensonge!

M. Trudeau: ... dans deux domaines, madame le Président, ...

Une voix: Rougissez au moins un petit peu.

M. Trudeau: ... puisqu'elle définit le rôle que ces dernières joueraient à l'avenir dans toute formule d'amendement. Cette résolution accorde davantage de pouvoirs aux provinces ...

Une voix: Dites la vérité, Pierre!

M. Trudeau: ... puisqu'elle leur donne des compétences plus étendues que celles qu'elles ont actuellement, en les autorisant à prélever des impôts indirects et à contrôler le commerce interprovincial. Donc, dans ces deux domaines, madame le Président, si l'on peut parler d'une redistribution des pouvoirs, c'est bien en direction des provinces qu'elle se fait.

Une voix: Répondez à la question!

M. Trudeau: On me demande de répondre à la question, madame le Président.

Une voix: Avez-vous demandé qu'une réunion ait lieu?

M. Trudeau: En posant sa question, le chef de l'opposition a affirmé qu'il y avait redistribution des pouvoirs au détriment des provinces. Je ne parviens pas à comprendre comment les députés d'en face tolèrent que le chef de l'opposition fasse des allégations avant de poser sa question mais ne me laissent pas répondre à ces accusations avant de passer à la question.

Des voix: Bravo!

M. Trudeau: La question était de savoir si j'avais cherché à me mettre en rapport avec les premiers ministres provinciaux depuis la réunion de Winnipeg mercredi dernier. Eh bien non, et les premiers ministres n'ont pas essayé eux non plus de se mettre en rapport avec moi.

● (1125)

M. Clark: Madame le Président, d'après la logique du premier ministre, il a sans doute cru accorder davantage de pouvoirs aux gens qu'il a fait incarcérer lorsqu'il a proclamé la loi sur les mesures de guerre.

Des voix: Bravo!

Des voix: Oh, oh!

M. Clark: Pourquoi le premier ministre n'a-t-il pas essayé de rencontrer les représentants des gouvernements provinciaux après la réunion de mardi? Va-t-il dire à la Chambre s'il va amorcer des discussions, à titre de chef du gouvernement du Canada, afin de déterminer s'il existe un moyen de modifier notre constitution ici au lieu de s'en décharger sur les Britanniques?

Une voix: Vous êtes plutôt désespéré, Joe.

M. Trudeau: Madame le Président, le chef de l'opposition a fait allusion aux personnes emprisonnées aux termes de la loi sur les mesures de guerre.

Une voix: Quatre cent cinquante personnes.

M. Trudeau: Permettez-moi de lui rappeler que son parti et son chef ont approuvé le recours à la loi sur les mesures de guerre.

M. Andre: Nous vous avons cru; voilà le problème.

M. Hnatyshyn: C'est la dernière fois que nous avons accordé foi à vos propos.

Mme le Président: A l'ordre, je vous prie. D'autres députés veulent poser des questions. J'ai déjà autorisé le très honorable chef de l'opposition à poser une question supplémentaire, ce qui n'est pas inhabituel. Mais j'ai besoin de la collaboration de la Chambre pour être en mesure de permettre à tous ceux qui veulent poser des questions aujourd'hui de participer à la période des questions. Je demanderais donc aux députés de ne pas crier; le débat doit se dérouler dans un climat de sérénité ...

Une voix: Sérénité!

Mme le Président: ... et je voudrais que les députés collaborent ...

Des voix: Oh, oh!

Mme le Président: ... avec moi.

M. Trudeau: Madame le Président, en ce qui concerne les citoyens qui ont été incarcérés aux termes de la loi sur les mesures de guerre, je tiens à rappeler au chef de l'opposition qu'ils l'ont été par le ministre de la Justice de la province de Québec. Ils ont séjourné dans des prisons québécoises, après avoir été arrêtés par des policiers québécois en vertu de lois québécoises. Ce fait a été reconnu par le gouvernement du Québec qui a dédommagé une bonne partie de ceux arrêtés par ses soins à la suite de l'adoption de la loi sur les mesures de guerre.

Le chef de l'opposition m'a demandé si j'amorcerais des pourparlers avec les premiers ministres. J'ai déjà répondu à cela. Nous avons discuté pendant des mois. Il vient un moment où quelqu'un doit prendre une décision. Les premiers ministres sont incapables de se brancher; ils se rencontrent depuis octobre pour tenter de trouver une solution de rechange sur laquelle ils pourraient s'entendre entre eux. Ils ne m'ont pas transmis le texte d'une entente, pas plus qu'à la presse ou que je sache, au chef de l'opposition. Mais j'entamerai des discussions avec eux, aussitôt que le Canada aura sa propre Constitution et que les Canadiens se seront donnés les moyens de l'améliorer.

Des voix: Bravo!

LA SUPPRESSION DES DISPOSITIONS DE LA RÉOLUTION
CONSTITUTIONNELLE CONCERNANT LE RÉFÉRENDUM

L'hon. Jake Epp (Provencher): Madame le Président, ma question s'adresse au très honorable premier ministre. Il a dit qu'il accordait plus de pouvoirs aux provinces. Il est vraiment étrange que huit d'entre elles rejettent ces pouvoirs accrus.